

GazEI SA

Rapport annuel

2017

Organes de la société

Conseil d'administration

MM.	Raphaël Marclay	Président	UTO
	Nicolas Antille	Vice-Président	Sogaval SA
	Olivier Bourdin	Secrétaire	Ecobois Recyclage SA
	Vincent Rebstein		UTO
	Pierre Kenzelmann		UTO

Direction

MM.	Bertrand Yerly	Directeur d'exploitation	UTO
	Patrick Bitz	Responsable exploitation-Méthane	L'Energie de Sion- Région SA
	Stefan Studer	Responsable exploitation-Production	Ecobois Recyclage SA

Organe de révision

ECSA Fiduciaire SA, Sion

Administration et exploitation

L'Energie de Sion-Région SA

Ecobois Recyclage SA

Administration

Lors de l'Assemblée générale du 28 juin 2017, les modifications des statuts concernant la composition du Conseil d'administration ont été approuvées.

A la suite de ce changement, l'Assemblée générale a pris note de la démission de MM. Bernard Bruttin, Mario Rossi, Philippe Varone et Stéphane Germanier.

MM. Raphaël Marclay, Vincent Rebstein, Nicolas Antille, Olivier Bourdin et Pierre Kenzelmann ont été nommés membres du Conseil d'administration pour une durée d'une année. MM. Raphaël Marclay, Nicolas Antille, Olivier Bourdin ont été nommés respectivement aux fonctions de Président, Vice-président et secrétaire.

Compte de profits et pertes de l'exercice 2017

(Fr.)	2017	2016
Produits		
Ventes de gaz	1'208'287.39	1'172'086.25
Taxes d'entrée des déchets verts	252'859.07	270'741.04
Taxes d'entrée des matières gastro	51'557.40	42'159.00
Promotion biogaz ASIG	207'131.00	194'300.00
Total des Produits	1'719'834.86	1'679'286.29
Charges		
Charges de matériel	302'697'73	151'282.05
Achats de marchandises	269'026.02	120'909.45
Charges d'évacuation des matériaux	33'671.71	30'372.60
Prestations et travaux de tiers	366'031.34	339'459.42
Prestations de maintenance Ecobois	294'780.00	253'185.00
Prestations de maintenance esr	61'111.34	81'274.42
Prestations effectuées par des tiers	10'140.00	5'000.00
Autres charges d'exploitation	974'260.51	747'636.91
Entretien des locaux	1'560.00	1'530.00
Charges d'énergie	274'214.27	261'149.25
Entretien machines et installations	312'580.57	120'073.35
Entretien de l'usine de biogaz	191'841.01	187'482.41
Contrat d'entretien	118'966.00	71'500.00
Achat de petit matériel	4'136.90	9'874.50
Cotisations et taxes touristiques	500.00	-
Assurance choses et RC	29'488.25	28'425.80
Honoraires des administrateurs et révision	20'452.71	47'261.55
Prestations administratives et frais de réception	20'520.80	19'818.15
Imprimés, fournitures, téléphone, informatique	-	521.90
Amortissements et corrections de valeur des immobilisations corporelles		
Amortissements	708'000.00	707'240.90
Charges et produits financiers	91'128.58	93'540.90
Intérêts et frais bancaires	179.58	907.65
Intérêts des emprunts	90'949.00	92'633.40
Produit des intérêts	-	-0.15
Impôts directs		
Impôts	43'584.20	27'895.00
Total des Charges	2'485'702.36	2'067'055.18
Perte de l'exercice	765'867.50	387'768.89

Bilan / Actif

(Fr.)	Bilan au 31.12.2017	Bilan au 31.12.2016
Actif circulant		
Trésorerie	269'765.37	733'161.47
Banque Cantonale du Valais	153'367.75	282'669.45
Crédit Suisse	116'397.62	450'492.02
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	215'417.69	160'514.65
Créances envers des actionnaires	208'832.99	141'673.80
Créances envers des tiers	6'584.70	18'840.85
Stock et prestations non facturées		
Stock d'huiles alimentaires	13'000.00	54'600.00
Actifs de régularisation		
Actifs transitoires	3'734.65	2'920.95
Total de l'actif circulant	501'917.71	951'197.07
Actif immobilisé		
Immobilisations corporelles		
Matériel informatique	1.00	1.00
Machines et outillage	2'000.00	3'000.00
Module gastro	26'000.00	29'300.00
Centrale chaleur/force	1.00	1.00
Aménagements extérieurs	969'000.00	1'013'700.00
Immeuble de biogaz	6'822'000.00	7'131'900.00
Installations de l'usine	6'013'000.00	6'362'100.00
Terrain	567'960.00	567'960.00
Total de l'actif immobilisé	14'399'962.00	15'107'962.00
TOTAL DE L'ACTIF	14'901'879.71	16'059'159.07

Bilan / Passif

(Fr.)	Bilan au 31.12.2017	Bilan au 31.12.2016
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes résultants de l'achat de biens et de prestations de services	311'447.25	211'787.11
Dettes envers des actionnaires	61'629.25	28'356.95
Dettes envers des tiers	249'818.00	183'430.16
Dettes à court terme portant intérêt		
Emprunts Banque Cantonale du Valais	210'000.00	210'000.00
Autres dettes à court terme		
Emprunt NPR	210'000.00	210'000.00
Passifs de régularisation		
Passifs transitoires	75'700.00	146'772.00
Provisions		
Provision pour litige	50'000.00	50'000.00
Total des capitaux étrangers à court terme	857'147.25	828'559.11
Capitaux étrangers à long terme		
Dettes à long terme portant intérêt		
Emprunts Banque Cantonale du Valais	6'580'000.00	6'790'000.00
Autres dettes à long terme		
Emprunt NPR	3'120'000.00	3'330'000.00
Total des capitaux étrangers à long terme	9'700'000.00	10'120'000.00
Capitaux propres		
Capital social		
Capital-actions	6'000'000.00	6'000'000.00
Perte au bilan	-1'655'267.54	-889'400.04
Pertes cumulées	-889'400.04	-501'631.15
Résultat de l'exercice	-765'867.50	-387'768.89
Total des capitaux propres	4'344'732.46	5'110'599.96
TOTAL DU PASSIF	14'901'879.71	16'059'159.07

Annexe aux comptes annuels au 31.12.2017

(Fr.)

31.12.2017

31.12.2016

1. But et activité

GazEl SA est une société de droit suisse dont le siège est à Vétroz. La société a pour buts la récupération, le recyclage et la transformation de déchets végétaux et de matières premières ligneuses en énergies renouvelables, ainsi que toutes opérations ayant trait au recyclage et à la production d'énergies renouvelables. Elle peut acquérir des immeubles en Suisse.

2. Principes comptables utilisés

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables du droit suisse, en particulier sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

3. Actifs immobilisés

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition ou de production, sous déduction des amortissements économiquement justifiés.

Les amortissements sont établis selon la méthode linéaire basée sur l'estimation de la durée d'utilisation technique et économique.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la base des durées suivantes :

	Années	Méthode
Matériel informatique	5	Linéaire
Machines et outillage	5	Linéaire
Installations et module gastro	20	Linéaire
Centrale chaleur/force	20	Linéaire
Aménagements extérieurs de l'usine	25	Linéaire
Immeuble de biogaz	25	Linéaire

4. Dettes à long terme portant intérêt

Emprunt Banque Cantonale du Valais – 0.98% Échéance 01.10.2022	2'790'000.00	3'000'000.00
Emprunt Banque Cantonale du Valais – 1.58% Échéance 01.10.2030 Amortissement KCHF 210 annuel dès 2017	4'000'000.00	4'000'000.00

5. Autres dettes à long terme sans intérêt

Emprunt NPR de droit public Échéance 31.03.2033 Amortissement KCHF 210 par année	3'330'000.00	3'540'000.00
----------------------------------------------------------------------------------------	--------------	--------------

6. Moyenne annuelle des emplois à plein temps ne dépassant pas les seuils de 10, 50 ou 250

La société GazEl SA n'emploie aucun salarié. Les sociétés Ecobois Recyclage SA et esr assurent la gestion de l'exploitation par la mise à disposition de leur personnel et des machines.

7. Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise

Immeuble de biogaz et installations	14'399'961.00	15'107'961.00
Créances envers Sogaval SA (Cession de la contrevaletur des prestations à recevoir dans le cadre d'un contrat de vente de biométhane)	104'567.82	117'399.20

8. Litige en cours avec la Société Umtec-Est

Le montant de Fr. 645'271.45 réclamé par la société est entièrement contesté par GazEl SA et Ecobois Recyclage SA (procédure toujours en cours).

La responsabilité première d'une éventuelle condamnation sera assumée par Ecobois Recyclage SA. GazEl SA s'engage à hauteur de Fr. 50'000.- au maximum (enregistré à l'actif « immeuble de biogaz »)

Au nom du Conseil d'administration

Le Président

Le Directeur

Raphaël Marclay

Bertrand Yerly

Sion, le 18 avril 2018

Annexe : rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision



Rue de Lausanne 35
CH-1950 SION

Tél. +41 (0)27 322 02 33
Fax +41 (0)27 323 13 19

info@ecsa-sa.ch

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale des actionnaires de
GazEL SA, Vétroz

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de **GazEL SA** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.


Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels présentant une perte au bilan de Fr. 1'655'267.54 ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

ECSA Fiduciaire SA



J.-M. Bruttin
Réviseur agréé



P. Héritier
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Sion, le 28 avril 2018